Document généré le 25 avr. 2024 05:19

Recherches sociographiques

Marie-Paule MALOUIN, *Le mouvement familial au Québec. Les débuts 1937-1965*

Renée B.-Dandurand

Volume 41, numéro 1, 2000

URI : https://id.erudit.org/iderudit/057357ar
DOI : https://doi.org/10.7202/057357ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

B.-Dandurand, R. (2000). Compte rendu de [Marie-Paule MALOUIN, *Le mouvement familial au Québec. Les débuts 1937-1965*]. *Recherches sociographiques*, *41*(1), 174–176. https://doi.org/10.7202/057357ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Le texte sur « Les mesures incitatives et le paiement des ressources » me sert d'exemple. Voici un sujet qui est présentement et à juste titre très à la mode chez les économistes. Ici malgré que le premier des cinq auteurs du texte, qui compte moins de vingt-cinq pages, soit un économiste d'expérience, il n'y a aucune référence à cette documentation. De plus, malgré qu'ils aient bénéficié par le passé d'une importante subvention de recherche pour approfondir ce sujet, les auteurs se limitent à des généralités comme l'absence « de relation simple de cause à effet entre les modalités de paiement et les décisions des médecins » ou la nécessité de « créer les conditions d'apprentissage requises pour changer les mentalités des acteurs » tout en faisant une erreur de logique quand ils écrivent : « maximiser la qualité des soins et la santé en mobilisant le moins de ressources possible » (p. 125). Une équipe nombreuse et un gros montant d'argent ne sont pas des conditions suffisantes pour réaliser une bonne recherche.

Des lacunes similaires se retrouvent dans les deux textes à multiples auteurs concernant l'évaluation. Ils auraient dû être fusionnés. Les textes s'intéressent davantage au contenant qu'au contenu.

La présentation du livre est soignée avec des textes introductifs pour les quatre parties et un résumé à la fin. Trois points mineurs méritent d'être notés. À la page 55, les milliards deviennent des millions. Dans le schéma de la page 200, un axe est mal identifié. De plus, plusieurs auteurs utilisent « démontrer » au lieu de « montrer » lorsqu'ils se réfèrent à des études empiriques.

En résumé, malgré des lacunes qui sont le reflet de notre milieu universitaire, cet ouvrage demeure un bon outil de référence. C'est une contribution valable qui alimentera plusieurs photocopieuses.

Gérard BÉLANGER

Département d'économique,
Université Laval.

Marie-Paule MALOUIN, *Le mouvement familial au Québec. Les débuts 1937-1965*, Montréal, Boréal, 1998, 159 p.

La formation dans la société civile d'associations qui se regroupent autour d'objectifs de défense et de valorisation des familles remonte, au Québec, aux années de la Grande Crise. Jusqu'à récemment cependant, seuls quelques ouvrages et thèses universitaires témoignaient de ces regroupements. L'ouvrage de Marie-Paule Malouin comble un vide en examinant la question dans son ensemble pour la période qui s'étend de 1937 à 1965, période elle-même divisée en trois phases.

De 1937 à 1945 naissent des associations vouées surtout à l'éducation des familles, la plupart, sous l'égide de l'Église catholique. En 1937, la revue des Franciscains, *La Tempérance*, fait place à *La Famille*, ce qui donnera lieu à la fondation

des Amis de la famille : on publie des écrits, on organise des conférences et une semaine annuelle de la famille; on tente même d'instaurer des enseignements universitaires (l'Institut d'études familiales à la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal). En 1939, dans la foulée des mouvements d'Action catholique alors en plein essor, naît la Ligue ouvrière catholique (LOC, prolongement adulte de la Jeunesse ouvrière catholique, la JOC), une association qui réclame dès sa fondation des allocations familiales, des dégrèvements d'impôt et de taxes pour les familles ainsi qu'un « juste salaire pour les travailleurs » (p. 38). Enfin, c'est en 1940 qu'est fondée à Montréal l'École des parents, un regroupement qui existe déjà en France depuis 1930 et qu'on connaît ici par sa littérature. Cet organisme se définit comme laïc et se consacre, comme son nom l'indique, à l'éducation des parents : il fonde une revue, *Nos enfants*, rédigée notamment par un pédiatre, le Dr Guilbault, et participe activement à la mise en place de l'émission Radio-Parents sur les ondes de Radio-Canada.

Les années qui suivent, 1946-1954, marquent selon Malouin un tournant qui va « de l'éducation familiale à la spiritualité conjugale ». En réalité les regroupements encadrés par l'Église se donnent une telle vocation (Services de préparation au mariage, Équipe de ménages, Foyers Notre-Dame) alors que la Ligue ouvrière catholique va aussi vers des objectifs plus « temporels » : coopératives d'habitation, budget familial, jardins ouvriers. De son côté, l'École des parents prend de l'expansion, fonde des cercles hors de Montréal, mais demeure axée sur l'éducation moderne à la relation parent-enfant, notamment par le biais de la puériculture et de la psychologie.

La dernière période qu'examine Malouin va de 1955 à 1965 et elle est ainsi qualifiée : « De la spiritualité conjugale à la régulation des naissances ». Le titre est ici nettement réducteur. S'il est vrai que naissent à l'époque des regroupements voués à la régulation des naissances (en particulier Serena), le recrutement des couples autour de la spiritualité conjugale continue d'être important (Services de préparation au mariage et Foyers Notre-Dame) mais surtout deux phénomènes nouveaux apparaissent, qui augurent des développements importants des décennies subséquentes. D'une part, la fonction de représentation des familles va nettement s'affirmer avec la transformation des cercles de l'École des parents en Unions de familles, puis en Fédération d'Unions de familles en 1961. En plus d'avoir des membres élus et de préconiser un fonctionnement démocratique, cette Fédération se propose d'être une sorte de « syndicat des familles », d'en défendre les droits et revendications auprès des instances publiques. Autre développement nouveau de la fin de la période 1955-1965, le regroupement des professionnels de la famille et leur engagement au sein même des associations familiales : ici la profession du service social (depuis quelques décennies, ces intervenants administrent les législations et services destinés aux familles) se réunit en 1963 en une Fédération des services sociaux à la famille. Et l'année suivante est fondé à Ottawa l'Institut Vanier de la famille, « organisme d'éducation [... pour] promouvoir la recherche sur la famille et [... pour] offrir un lieu de rencontre aux professionnels » (p. 120). La sécularisation des institutions éducatives et des services sociaux, l'importance que prend l'État dans la vie des familles, tout cela permet à de

nouveaux acteurs de s'associer et de s'affronter dans ce qu'on peut dorénavant appeler un champ familial.

L'ouvrage de Marie-Paule Malouin apporte une contribution importante à l'historiographie de l'action sociale autour de la vie familiale. On reste cependant un peu sur sa faim, ce qui est souvent le fait d'un ouvrage pionnier sur un domaine peu exploré comme celui-ci. Il appartiendra aux chercheurs de pousser plus loin l'analyse sur un certain nombre de points que j'aimerais ici évoquer brièvement.

Sur les fonctions des associations familiales : pourquoi l'éducation est-elle si prépondérante en début de période? Pourquoi la représentation ne s'affirme-t-elle que tardivement : quelles conditions étaient nécessaires à l'apparition de telles tendances? S'agit-il d'un « mouvement familial »? À quelques reprises l'auteure affirme qu'il s'agit d'un mouvement « éclaté » (p. 126), qui « aspire à l'unité mais se révèle incapable d'y parvenir » (p. 128). Y a-t-il suffisamment d'actions concertées avant 1965 pour parler d'un mouvement?

Malouin note certains « clivages » dans ce mouvement : entre religieux et laïcs, entre classes sociales. Mais ces clivages ne sont qu'évoqués et ils pourraient être davantage élaborés. L'École des parents par exemple se démarque clairement dans sa volonté de demeurer laïque; appuyant sa légitimité sur de nouveaux savoirs et sur des médias modernes, c'est une association qui porte une nouvelle forme familiale, une famille composée d'un couple « amoureux » et qui exerce une parentalité démocratique, autant de caractéristiques qui vont se manifester d'abord dans les classes moyennes des années 1940 et qui préfigurent la modernisation de la famille apparue plus largement dans la population à la fin des années 1960. Par ailleurs les associations encadrées par l'Église se transforment. Malouin parle « d'abandon du domaine temporel et de centration sur le spirituel » (p. 94). L'importance donnée à la spiritualité des couples augure aussi la réorientation que l'Église donnera à sa pastorale après les années 1960, quand elle aura perdu le contrôle d'un ensemble d'institutions éducatives et sociosanitaires. L'arrivée des professionnels, experts des matières reliées à la vie familiale, aura aussi contribué à déqualifier ces « clercs-touche-à-tout » des années 1930 à 1950.

Dernier point que note Malouin mais qui pourrait donner lieu à une recherche plus élaborée : l'importance de l'influence de la France (et de la Belgique) (p. 66, 113, 115) dans l'émergence et le développement du mouvement familial au Québec (ce sera aussi le cas, plus tard, dans l'orientation des politiques familiales au Québec). Autant à travers l'Action catholique (quelques ouvrages illustrent cette influence), l'École des parents, les associations de couples chrétiens, cette influence européenne s'est fait sentir au Québec davantage que dans plusieurs autres secteurs de l'action sociale. Bien que les vocations d'entraide et de lobby des associations familiales soient aussi des traits empruntés au contexte nord-américain, il reste que la force de représentation du mouvement familial québécois, hier et aujourd'hui, n'a pas son égal ailleurs en Amérique du Nord.

Renée B.-DANDURAND

INRS-Culture et société.